



ANNALES de L'ASSOCIATION

DES

Prêtres-Adorateurs

ET DE LA

LIGUE SACERDOTALE

DE LA COMMUNION



368 Av. Mont-Royal, Montréal, P.Q.

Abonnement : Canada, 50 cts par année
" Etats-Unis, 60 " "
" Etranger, 3 frs " "



Direction de l'Œuvre

DIRECTION GÉNÉRALE POUR LE CANADA : R. P. GALTIER,
Directeur, 368 EST, Avenue Mont-Royal, Montréal.

Directeurs diocésains :

MONTREAL : Monsieur le chanoine Jos. Savaria, curé de La-
chine, P. Q.

QUÉBEC : Monsieur l'abbé C. A. Collet, Merici, Chemin St Louis,
Québec.

OTTAWA : Monsieur le chanoine L. N. Campeau, chancelier de
l'Archevêché.

CHICOUTIMI : Monsieur l'abbé H. Marceau, curé de N. D. de
Laterrière.

RIMOUSKI : Monsieur le chanoine J. Omer Normandin, Sémi-
naire de Rimouski.

NICOLET : Monsieur l'abbé F. A. St Germain, évêché de Nicolet.

ST HYACINTHE : Monsieur l'abbé L. T. Proulx, Séminaire de
Saint-Hyacinthe.

SHERBROOKE : Monsieur L'abbé J. Chs McGee, Cappelton, P. Q.

TROIS-RIVIÈRES : Monsieur l'abbé Léon Lamothe, évêché de
Trois-Rivières.

JOLIETTE : Rév. P. Foucher. Noviciat des Clercs de St Viateur

VALLEYFIELD : Monsieur L'abbé J. S. Edmond Aubin, Collège
de Valleyfield.

ST BONIFACE : Mgr Frs Az. Dugas, V. G., Archevêché de St
Boniface, Man.

TORONTO : Rev. A. O'Leary, St. Mary's Church, Collingwood,
Ont.

KINGSTON : Rev. Archibald Hanley, Archbishop's Palace,
Kingston, Ont.

LONDON : Rev. Theo. Valentin, St. Joseph's Hospital, London,
Ont.

HAMILTON : Very Reverend Michel J. Weidner, Hespeler. Ont.

HALIFAX : Rev. Gerald Murphy, St Patrick's Church, Halifax.

CHARLOTTETOWN : Reverend M. Monaghan, Vernon River, Co.
Queen, P.E.I.

PETERBORO : Rév. Patrick J. Kelly, St. Peter's Cathedral, Peter-
boro, Ont.



L'ORGANISATION EUGHARISTIQUE d'une Paroisse

3. — LES OEUVRES EUGHARISTIQUES.

(Suite)

c) OEUVRES POUR L'ASSISTANCE À LA SAINTE MESSE.

— L'historien de notre Bienheureux fait remarquer que le concours des mêmes personnes, qui avaient rendu possible la prière du soir en commun et l'adoration continue du divin Prisonnier, lui servit aussi à atteindre le résultat désiré entre tous : l'assistance à la messe et la communion fréquente.

La messe doit être sans cesse montrée aux fidèles comme la grande prière, la prière divine, la prière paroissiale ; et il faut leur donner, par tous les moyens possible, une part active à sa célébration.

Ici encore les leçons de choses offrent une grande utilité. Un prêtre du haut de la chaire dirige les intentions, explique quelques-uns des sens mystiques et le symbolisme des cérémonies et des différentes parties de la messe. Il peut exprimer lui-même, au nom de tous les assistants qui s'unissent à lui, les pensées et les sentiments qu'il convient d'avoir. Peut être est-il préférable que ces ex-

plications claires et précises soient suivies de la récitation à voix haute par les enfants, *préparés d'avance*, et par les fidèles qui bientôt s'unissent à eux, des prières de l'ordinaire de la messe.

On arrive alors à ce précieux résultat que toute l'assistance prononce, au moins à mi-voix, ces magnifiques prières, répond au célébrant, de concert avec le servent de messe, aux formules liturgiques et s'unit ainsi très activement au sacrifice.

Ce qui prouve bien les avantages et le caractère populaire de cette méthode, c'est que les paroisses où elle est en vigueur voient souvent accourir les personnes étrangères désireuses de s'instruire et d'entendre une messe, où tous les assistants sont *un peu curés*, comme disait un bon chrétien, exprimant sous une forme naïve la doctrine de l'Église sur la participation effective des fidèles à l'offrande de l'auguste sacrifice.

Il est toujours très utile, pour généraliser l'assistance au saint Sacrifice, d'organiser des messes mensuelles ou hebdomadaires pour les confréries, congrégations, associations, corps de métiers, des messes pour les défunts, des messes spéciales pour les hommes, *seuls* si c'est possible, et le jeudi au moins, pour tous les enfants.

Comme il est bon aussi de former tous les petits garçons sans distinction, à servir à l'autel. Ils sont en général si fiers de cet honneur, et leurs parents ne le sont pas moins. N'a-t-on pas vu parfois tel ou tel père de famille, qui avait perdu de vue le chemin de l'église, le reprendre et ne plus l'oublier, pour voir son petit garçon revêtu du gracieux costume d'acolyte !

d) ŒUVRES POUR GÉNÉRALISER LA COMMUNION FRÉQUENTE ET QUOTIDIENNE. — La sainte messe un peu comprise, appréciée et religieusement entendue, conduit tout naturellement à la Table sainte. Voilà la source, le fleuve, l'arbre de vie, de toute vie chrétienne, en attendant la vie céleste. Une paroisse entière vivifiée par les eaux de ce fleuve, nourrie du fruit de cet arbre, n'offrirait-elle pas le spectacle d'un petit paradis terrestre ?

Oh ! comme notre saint Curé en était convaincu ! Comme il se plaisait à le redire, sans jamais se lasser, et

avec quels accents ! Quelle douleur pour lui de voir les âmes rester sourdes à son appel ! Tant qu'elles refusèrent d'y répondre, il lui parut que son ministère était stérile. *“ Je n'ai rien à faire ici, disait-il avec larmes, j'ai peur de m'y damner. Ah ! si je pouvais distribuer tous les jours son Très Saint Corps à un grand nombre de personnes, que je serais heureux ! ”*

Il avait donc bien raison ce grand Orateur qui a dit : *“ Si j'avais à peindre le Curé d'Ars, je le représenterais, un ciboire à la main, élevant la sainte Hostie et disant à son peuple : “ O peuple, que le corps de Notre-Seigneur Jésus-Christ garde ton âme pour la vie éternelle ! ”*

Tous nos efforts doivent tendre à réaliser l'idéal du saint Curé. Hésitations, retards, désertions, insuccès temporaires, même prolongés, résistance ouverte ou cachée, refus obstinés, rien ne doit arrêter ni décourager, rien ne doit paraître difficile ou pénible, quand il s'agit d'attirer les âmes à la source de toute vie et de tout salut.

Que d'abord tous les fidèles aient la plus grande facilité pour s'approcher du confessionnal à toutes les heures du jour, et j'ose dire, pour les hommes et les jeunes gens, à toutes les heures de la nuit. Parfois, sans doute dans les débuts, cette facilité donnée aux âmes est un peu onéreuse et assujettissante pour le prêtre ; mais elle montre aux fidèles la sincérité et l'ardeur de notre désir de les voir communier, elle écartera beaucoup d'obstacles, vaincra peut-être des résistances obstinées, et préparera pour nos âmes de bien doux dédommagements.

On ne saurait trop insister pour redire aux fidèles que la sainte Eucharistie doit être reçue pendant le saint Sacrifice, dont elle est le complément naturel. Mais que nos chers communiants sachent qu'ils peuvent se présenter à la Table sainte, très librement, à toute heure, pendant le temps de la journée fixé par les règles de l'Eglise.

La légitimité de cette pratique ne saurait être contestée. Saint François de Sales dit, dans l'une de ses lettres au sujet d'un prêtre qui avait eu des craintes sur ce point : *“ J'admire que M. X. se soit persuadé de cette opinion, que l'on ne puisse pas communier sans ouïr la messe ;*

car non seulement elle est sans raison, mais elle est sans apparence de raison."

Que d'ouvriers, de cultivateurs, de maîtresses de maison, de mères de famille, d'humbles servantes, seraient privés de la communion fréquente, s'ils ne pouvaient la recevoir que pendant la sainte Messe célébrée trop souvent à des heures où il leur est impossible de se rendre à l'église.

Les premiers vendredis du mois, les neuvaines préparatoires aux grandes fêtes, surtout les mois du Sacré-Cœur, de Marie, de saint Joseph, des âmes du purgatoire, offrent des occasions très favorables de multiplier les communions et d'organiser des groupes quotidiens de communiant, avec le concours des différentes œuvres paroissiales. Les membres de ces associations acceptent ou choisissent eux-mêmes un ou plusieurs jours par mois, mieux encore par semaine, pour représenter leur congrégation et la paroisse entière à la Table sainte. Aux jours désignés, ils viennent, revêtus de leurs insignes, occuper les places d'honneur qui leur ont été réservées, et forment ainsi des chaînes d'or de communions qui enlacent la paroisse et ses différentes œuvres.

La dévotion aux âmes du purgatoire, toujours populaire, est un moyen très efficace d'attirer les âmes auprès de l'autel et à la Table sainte. A l'occasion du service paroissial hebdomadaire, des services de neuvaine, de quarantaine ou d'anniversaire, on obtient facilement de nombreuses communions (1). Au lendemain des grandes solennités, il est facile d'avoir à la Table eucharistique à peu près tous les communiant de la veille en plaidant la cause des chères âmes délaissées de la famille ou de la paroisse.

Pour attirer les hommes et jeunes gens au Pain de vie, dont ils ont tant besoin et dont ils sont, hélas ! si malheureusement éloignés, des réunions spéciales paraissent

(1) Disons ici à l'honneur du rapporteur qu'il a sur ce point réalisé l'idéal dans sa paroisse : en faisant prendre à ses paroissiens la bonne habitude de faire célébrer à une heure matinale les services pour leurs défunts, afin que les assistants puissent communier à la Messe. (N. d. l. R.)

indispensables ; elles serviront puissamment à préparer la communion mensuelle. On favorisera pour eux la communion du dimanche, " *le bon repas* " dont parlait souvent le saint Curé, ce bon repas qu'on serait si heureux de leur servir à tous, en leur réservant une place commode, tout près de l'autel, afin de ne pas les obliger à traverser l'église au moment de la communion.

Qu'on me pardonne ce petit détail, puéril en apparence, comme tant d'autres qui encombrant cet ennuyeux rapport ; mais n'est-il pas vrai que rien ne doit être négligé pour encourager les demi-volontés et favoriser la multiplication des communions, si particulièrement désirables parmi les hommes, si nécessaires, disons le mot, absolument *indispensables* pour former des jeunes gens chastes, de bons et solides chrétiens, de dignes chefs de maison, de vrais citoyens.

La communion fréquente des malades et des infirmes, indépendamment des consolations qu'elle apporte à ces âmes si dignes d'intérêt, laisse dans la famille la plus heureuse impression et donne au prêtre un argument très fort et très éloquent pour déterminer quelques hésitants à venir eux-mêmes chercher à l'église le Pain de vie, qu'ils nous voient apporter à leurs frères, parfois au prix de vraies fatigues et d'un long voyage matinal.

Bien d'autres industries particulières à chaque paroisse peuvent être utilement mises en œuvre pour provoquer sans aucun miracle apparent, la multiplication des pains eucharistiques. L'Esprit de Jésus les inspirera à tout prêtre sincèrement désireux de conduire son troupeau à la source de toute vie, de l'éclairer à la lumière du vrai Soleil du monde surnaturel, de rattacher les âmes, toutes les âmes, à Celui que l'Eglise aime à appeler " *le Roi et le Centre de tous les cœurs* ".

CONCLUSION

L'auteur de ce trop long rapport n'a eu nullement la prétention, qui serait d'ailleurs de sa part plus que présomptueuse, de proposer un modèle d'organisation paroissiale eucharistique.

Cependant, certaines expériences déjà faites semblent permettre de croire que les différents modes d'apostolat rappelés ici doivent produire d'heureux résultats dans une paroisse quelconque. Ils l'enveloppent d'une sorte d'atmosphère eucharistique éminemment favorable à l'épanouissement de toutes les œuvres de sanctification personnelle et de régénération sociale.

Sans doute, beaucoup d'âmes, surtout dans certains milieux, ravagées par l'indifférence ou l'irrégion, refuseront de la respirer, cette atmosphère divine. On se plaindra même, on criera, on protestera, on critiquera sur tous les tons et le temps perdu et les dépenses faites à l'église, et la multiplicité des réunions ou des exercices de piété, et les assistances à la messe, surtout la fréquence des communions faites, répètera-t-on souvent, par des personnes qui ne valent pas plus que les autres. On redira sous mille formes le "*Durus est hic sermo*", peut-être "*Dæmonium habet et insanit.*" Oui, le curé sera traité de novateur, d'exagéré, de fou... "*Stulti propter Christum*".

Mais après avoir opposé à ces pauvres têtes trop fermées encore pour laisser entrer les rayons de l'Hostie, à ces poitrines trop faibles pour respirer l'air eucharistique, après leur avoir opposé la compassion, la patience, le calme, le front de diamant, "*Caput adamantinum*", du prophète, la constance dans l'exposé intégral de la vraie doctrine et surtout dans la prière, on verra ces âmes se laisser peu à peu éclairer et toucher, se rapprocher du centre de lumière et de vie, adorer ce qu'elles avaient paru vouloir brûler, et se nourrir enfin avec joie et reconnaissance de la Manne qui leur avait d'abord donné la nausée.

L'histoire de la paroisse d'Ars ne suffirait-elle pas à prouver le bien fondé de ces affirmations et de ces espérances ?

Qu'il me soit permis de citer un autre exemple qui offre bien, lui aussi, quelques encouragements.

Dans une paroisse où les différents moyens d'apostolat eucharistique signalés dans ce rapport ont été mis en

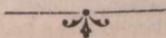
œuvre, le nombre des communions *annuelles* qui, il y a cinq ans, s'élevait à peine à *huit* mille, a atteint, depuis le 1er janvier de la présente année 1911, le chiffre de *trente-deux* mille.

Sans doute, dans cette paroisse, comme dans d'autres où les résultats ont été encore plus étendus, tout n'est pas parfait, la lutte y reste et y restera vive entre l'Hostie sainte et le serpent infernal. Mais les transformations déjà opérées y sont à la fois intimes, variées, profondes et même très visibles aux yeux de tous ceux que n'aveugle pas quelque petite passion plus ou moins inconsciente.

L'influence de l'Eucharistie y apparaît d'autant plus saisissante et consolante que l'action du démon y avait été plus active et plus tristement efficace dans le cours des quinze ou vingt dernières années précédentes. Les résultats obtenus sont d'autant plus glorieux pour l'Hostie régénératrice, que les moyens humains et les instruments visibles étaient plus faibles, plus pauvres et plus impuissants. Aussi fut-il jamais plus vrai de redire : "*Soli Deo honor et gloria. A Jésus-Hostie seul honneur et gloire ! !*"

VOEU

Je n'oserai pas émettre un vœu personnel. Mais qu'il me soit permis de reproduire celui qu'un illustre prélat recueillait, au cours d'une audience pontificale, sur les lèvres du grand Pape Pie X. Après avoir affirmé avec un accent de profonde conviction : "*J'espère le salut de la France, je crois au salut de la France, spes mea, certitudo mea*", l'auguste Pontife visiblement ému, ajoutait : "*Jésus-Christ est nécessaire à la pauvre France. On le lui prend, qui le lui rendra ? Les bons prêtres, par la dévotion au Très Saint Sacrement. Faites connaître l'Eucharistie par la prédication, répandez-la par la communion. Que le peuple la connaisse, l'adore, l'aime. L'Eucharistie, c'est le tout de la religion. Ramenez le peuple à l'Eucharistie !*"



La piété sacerdotale

envers l'Eucharistie (1)

On sait la haute idée que le bienheureux Curé d'Ars avait du sacerdoce : " Oh ! que le prêtre est quelque chose de grand ! aimait-il à redire... Après Dieu, le prêtre c'est tout ! " À son tour, le Vén. P.-J. Eymard, un ami du saint curé, avait pour le prêtre le même culte fait de respect et d'amour. " Les prêtres ! les prêtres ! disait-il un jour avec un accent singulièrement ému, je laisserais tout pour les prêtres ! " Et l'on sait que cet amour si vif qu'il leur portait lui a fait inscrire, parmi les premières œuvres de zèle de sa Congrégation, celle de se dévouer à leur sanctification par l'Eucharistie ; il disait que c'était là " l'œuvre par excellence et la plus nécessaire de toutes " ; c'est encore cet amour pour le prêtre qui lui fit concevoir cette grande œuvre sacerdotale que la mort ne lui permit pas de réaliser, mais que ses fils ont pu organiser sous le titre bien connu d'*Association des Prêtres-Adorateurs*.

Aussi, est-ce à parler successivement de la piété du prêtre envers la sainte Eucharistie, et du moyen excellent qu'est l'Association des Prêtres-Adorateurs pour nourrir et développer la piété sacerdotale eucharistique, que ce rapport sera employé.

1. — La piété sacerdotale

envers la sainte Eucharistie.

En dire : 1) la nature, et 2) la nécessité à notre époque surtout, — sera tout l'objet de cette première partie.

1. — **Nature de la piété sacerdotale eucharistique.** — Et d'abord, en quoi consiste la piété sacerdotale eucharistique ? — On pourrait, ce semble, la définir ainsi : un saint mouvement qui incline le prêtre à diriger *habituellement* ses pensées, ses affections et son zèle vers la sainte Eucharistie ; et cela dans le but de répondre à l'amour de Notre-Seigneur en réalisant la parole bien connue : *Hæc quotiescumque feceritis, in mei memoriam facietis* ; — dans le but aussi de " faire travailler le Très Saint Sacrement " à sa sanctification personnelle et à la sanctification des autres.

Dès lors, il apparaît clairement que la piété sacerdotale eucharistique se compose de deux éléments, dont le premier est la base,

(1) Rapport présenté au Congrès eucharistique d'Ars, par le R. P. Normand, de la Congrégation du Très Saint Sacrement. — Nos lecteurs seront heureux de se retremper dans ces idées fondamentales à l'occasion des retraites.

le fondement indispensable, l'âme du second : je me permets de leur donner le nom de piété *intérieure* et de piété *extérieure*.

1. **La piété intérieure.** — La grande loi de la piété intérieure qui doit sans cesse nous animer à l'égard de la sainte Eucharistie, a été formulée au jour de notre ordination sacerdotale, quand l'évêque nous a dit en parlant de la grande action sacrificale que nous aurions à accomplir chaque jour : *Agnoscite quod agitis ; imitamini quod tractatis.*

A) *Agnoscite quod agitis.* — Il faut en premier lieu connaître, et connaître à fond le grand Sacrement que nous avons le bonheur de consacrer chaque matin. Dès lors s'impose à nous la nécessité de l'étudier ; — et de l'étudier non pas d'une étude aride et sèche, comme on ferait d'une thèse de théologie ; mais bien plutôt d'employer toutes les puissances de l'esprit et du cœur à scruter, dans des méditations assidues et prolongées l'humble Hostie qui reedit à toute âme le suprême amour du Cœur de Jésus : *In finem dilexit.*

Qu'il y a à apprendre à ce sujet ! car, — ayons le courage de l'avouer — à entendre quelques prêtres parler de la sainte Eucharistie, on se demande si vraiment ils la connaissent : l'Eucharistie de leur théologie, sans doute ; mais l'Eucharistie telle qu'elle est sortie du Cœur de Jésus, non. Il y a cinquante ans, le Vénéral P. Eymard donnait lui-même la raison pour laquelle si peu d'âmes connaissent et aiment vraiment l'Eucharistie : "Cela vient, disait-il, qu'on n'en parle pas assez, qu'on ne recommande que la foi en la présence de Jésus-Christ, au lieu de parler de sa vie, de son amour au Très Saint Sacrement ; au lieu de faire ressortir les sacrifices que lui impose son amour ; en un mot, au lieu de montrer Jésus-Christ aimant chacun de nous personnellement, particulièrement (1)." C'est nous dire assez haut, à nous prêtres, qu'un de nos devoirs primordiaux est de développer, par la méditation, l'adoration, notre foi et notre amour envers le Très Saint Sacrement, afin d'acquérir cette conviction que, sous les voiles eucharistiques, il y a Jésus en personne, Jésus vivant, avec un cœur qui "a soif d'être honoré et d'être aimé des hommes."

B) *Imitamini quod tractatis.* — Le résultat d'une telle méditation apparaît clairement : nous devons nous appliquer à faire passer en acte dans notre vie personnelle les vertus de Jésus au Très Saint Sacrement ; oui, pour mieux poursuivre la perfection de notre sublime vocation, il nous faut vivre de la vie eucharistique de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui consiste principalement dans l'abnégation de soi-même et dans l'amour de l'immolation. C'est dans cet état d'immolation continue que, chaque jour, nous constituons Jésus sur l'autel ; que ce soit donc notre vertu préférée ; *imitamini quod tractatis.*

Une conséquence, si logique pourtant, effraiera, je le sais, plus d'un d'entre nous, et sera encore une des causes de l'ignorance voulue de certains prêtres à l'égard du Très Saint Sacrement : car, — pour citer encore ce profond psychologue qu'était le P. Eymard

(1) *La divine Eucharistie.* — 1re série : *Le Très Saint Sacrement n'est pas aimé.*

— “ on a peur de l'amour de Jésus-Christ au Saint Sacrement, et “ on le fuit. En effet, si on ne veut pas le connaître, le voir de près, “ le recevoir, lui parler cœur à cœur, c'est qu'on a peur d'être pris “ par son amour ! on a peur de ne pouvoir résister à sa bonté, on a “ peur d'être obligé de se rendre et de lui sacrifier son cœur sans “ réserve, son esprit, sa vie, sans condition (1). ” Et pourtant, si le prêtre n'en arrive pas là, il n'aura pas une piété vraie, solide, envers le Très Saint Sacrement. Pensez à la vie du bienheureux Curé d'Ars : “ L'on peut dire en toute vérité qu'il se fit saint par “ l'Eucharistie... Il faisait assaut de générosité avec Notre-Sei- “ gneur. Il recevait chaque matin le corps et le sang de Jésus- “ Christ, et en retour, il s'immolait tout entier avec ce Dieu Sau- “ veur (2). ”

2. **La piété extérieure.** — La piété du prêtre envers la sainte Eucharistie ne doit pas rester concentrée dans son âme : il faut qu'elle se manifeste au dehors. Mais, ne craignons pas de le redire, ces manifestations extérieures de la piété eucharistique ne seront vraies, durables, solides, qu'autant qu'elles seront animées par une vraie piété intérieure. — Voyons donc quelques-uns des moyens mis à la disposition du prêtre pour atteindre ce but.

A. Il est deux points essentiels qui doivent d'abord retenir ici notre attention. La piété eucharistique du prêtre doit particulière- ment se manifester par la manière dont il célèbre la sainte Messe, et par sa fidélité à bien faire sa visite au Très Saint Sacrement et à la faire tous les jours.

a) *La Messe* : c'est la grande action, l'action par excellence du sacerdoce, celle qui commence chacune de nos journées, et qui doit les marquer de son empreinte. Mais il est nécessaire que pour cela notre piété se concentre sur cette grande action.

D'abord en y donnant une préparation suffisante. Nous avons souvent besoin de nous reprendre, n'est-il pas vrai, pour nous arracher à la routine ou à l'extériorisation. Mais s'il est un moment où nous devons le faire, c'est bien avant de monter à l'autel, à ce moment où, comme parle saint Thomas d'Aquin, nous allons agir “ *in persona Christi*. ” Dès lors, n'est-il pas de notre devoir de nous revêtir des sentiments de Celui que nous allons représenter et de nous unir à ses divines intentions ? Heureux les prêtres qui ont pris la salutaire habitude de faire précéder leur messe d'une sérieuse oraison faite au pied du tabernacle ; c'est assurément la meilleure des préparations. Et si, une fois ou l'autre, des confrères se trouvaient retenus par des occupations urgentes du saint ministère, qu'ils aient soin d'offrir ces occupations elles-mêmes comme préparation à la sainte Messe, et de se ménager quelques instants de recueillement avant de monter à l'autel : ainsi faisait le saint curé d'Ars pendant les dernières années de sa vie.

(1) Item.

(2) *Le bienheureux J.-M. Vianney et l'Eucharistie*, par le chanoine Convert.

Et au saint autel, il importe à tous les points de vue que nous nous appliquions à bien dire notre messe : *Agnoscite quod agitis*, c'est le moment de nous rappeler cette parole. Ne soyons jamais de ceux dont saint Jean Chrysostôme se demandait avec angoisse s'ils offraient vraiment le saint sacrifice ou si, plutôt, ils n'en faisaient pas une parodie : *Sacrificant an insultant?*

Ne prenons jamais la funeste habitude "d'expédier — comme on dit parfois vulgairement — la messe." "Hélas ! mon Dieu ! s'écriait "le bienheureux Vianney, qu'un prêtre est à plaindre quand il "fait cela comme une chose ordinaire !" Pour parer à cet inconvénient qui peut devenir grave, je ne sache pas de meilleur remède que l'observation ponctuelle des rubriques de la messe : ponctuelle, c'est l'étiquette de l'Eglise dans ses rapports avec Notre-Seigneur ; *religieuse*, surtout, c'est-à-dire inspirée par la conviction que l'on représente Notre-Seigneur lui-même et par la foi en sa présence réelle : il est là, en effet, entre nos mains et sous nos yeux.

Après avoir célébré dans ces sentiments, sera-t-il difficile au prêtre de vaquer à l'action de grâces ? Non ; après avoir quitté en silence ses ornements à la sacristie, il reviendra sans tarder au pied du saint autel. Et là, — comme le fait justement remarquer le Vénéral P. Eymard — au lieu de rétrécir son cœur en s'absorbant dès le début dans la considération des grandeurs de Celui qu'il possède, qu'il le dilate au contraire, en pensant à la bonté et à l'amour de Notre-Seigneur et en lui redisant sa joie de le posséder. Puis, que son action de grâces soit vraiment priante : qu'il continue sur l'autel de son cœur, le sacrifice qu'il vient d'offrir en union avec Jésus ; dans ce but, pourquoi, dans les moments d'aridité surtout, ne se servirait-il pas des belles prières liturgiques du saint Sacrifice ? De la sorte, les moments de l'action de grâces ne seront jamais des moments perdus pour le prêtre, et il ne sera jamais tenté de diminuer un temps si précieux. Quittant à regret le saint autel, ce sera du moins, à l'exemple de saint François de Sales, du bienheureux Vianney et de tant d'autres saints prêtres, pour demeurer tout le long du jour sous l'influence de l'action de grâces de sa messe ; ce sera aussi pour revenir dans le cours de la journée, visiter Celui qui reste au Saint Sacrement son meilleur ami.

b) *La visite quotidienne au Très Saint Sacrement* ne doit-elle pas faire partie en effet du règlement de toute vie sacerdotale ; et par conséquent, le prêtre ne doit-il pas faire tout son possible, dût-il diminuer le temps de ses récréations ou de ses réunions avec ses confrères, pour ne jamais l'omettre ? C'est pour lui le premier, que le Sacré Cœur a dit : "J'ai une soif ardente d'être honoré des "hommes dans le Très Saint Sacrement." Et si le prêtre ne prêche pas sur ce point par son exemple, comment comprendra-t-il cette soif mystérieuse, et comment attirera-t-il les fidèles à l'église ? Donc, au nom de l'amour de Notre-Seigneur, au nom de ses propres intérêts à lui, prêtre, au nom du bon exemple à donner aux fidèles, qu'il soit chaque jour bien fidèle à faire sa visite au Très Saint Sacrement.

Mais que cette visite *en soit vraiment une*, c'est-à-dire qu'elle soit quelque chose de *supplémentaire*, venant s'ajouter aux autres

actions de notre vie sacerdotale ; qu'elle ne se confonde pas avec la récitation du bréviaire, mais qu'elle soit une visite à part où l'on puisse parler cœur à cœur avec Notre-Seigneur, lui parler comme un ami à son ami.

B. Si la sainte Messe et la visite quotidienne au Très Saint Sacrement sont les deux grands points vers lesquels doit surtout se porter la piété eucharistique du prêtre, il en est d'autres vers lesquels il doit s'efforcer de tendre de plus en plus, afin que l'Eucharistie soit vraiment le principe, le centre et la fin de toute sa vie.

a) Il y a d'abord la salutaire habitude de faire à l'église, en présence même du Très Saint Sacrement, la plupart de ses exercices de piété : l'oraison, les examens quotidiens de sa conscience, la récitation du bréviaire, etc. Pourquoi même ne pas venir préparer ses instructions et ses sermons aux pieds de Notre-Seigneur ? N'est-ce pas ainsi que faisait le bienheureux J.-M. Vianney ? Les sermons qu'il rédigea, n'est-ce pas dans la sacristie de son église qu'il le fit, à deux pas de l'autel, sous l'œil du divin Maître, et sous son inspiration ? A son exemple, le Père Eymard, ordinairement, ne montait en chaire qu'après avoir passé un certain temps au pied du Très Saint Sacrement pour y méditer son sujet : c'était ce qu'il appelait "*faire la pâte*" ; elle devenait, exposée au feu encharistique, un pain savoureux et substantiel. Et agir ainsi, même au prix de quelques sacrifices, c'est assurer un plus grand succès à ses exercices et à ses travaux : car on ne travaille pas seul alors, mais avec Jésus-Christ lui-même, en sa présence immédiate, sous son influence directe, à sa lumière, dans le rayonnement du feu de son amour. Comprenez-vous alors l'immense avantage que le prêtre peut retirer de cette pratique pour lui et pour les âmes ?

b) Un autre signe de la vraie piété du prêtre envers la sainte Eucharistie se manifeste par sa tenue dans l'église. Pendant nos méditations, nos oraisons, nos adorations, que la tenue de notre corps soit toujours digne de Celui à qui nous devons rendre nos hommages. — Vous savez ce qu'on disait du P. Eymard agenouillé au pied du Saint Sacrement : " Qu'il ressemblait au serviteur attendant le mot d'ordre de son divin Maître ". — De même encore que nos genuflexions soient vraiment des actes de foi et d'adoration, même quand nous sommes seuls à l'église. Faut-il ajouter ici ce qui regarde la piété du prêtre par rapport à la maison de Dieu ? Soins de l'autel et du tabernacle ; observation minutieuse des rubriques à l'endroit du tabernacle qui renferme la sainte Réserve (dont la présence, on le sait, doit être manifestée par la lampe allumée et le conopée) ; propreté de l'église, de la sacristie, des ornements et des linges, et de tout le matériel liturgique.

c) Enfin, le prêtre animé d'un véritable amour pour le Dieu de l'Eucharistie se fera un doux devoir de prendre en main les intérêts du Cœur eucharistique, et mettre tout en œuvre pour faire ce que le Vénérable P. Eymard appelait " le beau règne de Jésus-Hostie " et dans ce but : 1. Il se fera le zélé dispensateur de l'Eucharistie, et le fidèle observateur des décrets du Souverain Pontife par rapport à la communion fréquente et quotidienne, même pour les enfants ; — 2. Apôtre de l'Eucharistie, il s'habituera à prêcher

de plus en plus l'amour de Jésus-Eucharistie, et, à l'exemple du curé d'Ars, à l'exemple du Vénérable P. Eymard, à ne jamais prêcher sans parler de l'Eucharistie; de même aussi que toutes les absolutions qu'il donne soient pour diriger les âmes vers la Table sainte; 3. *Adorateur et sacrificateur* de l'Eucharistie, il fera tous ses efforts pour implanter parmi les fidèles l'habitude de la messe et de la visite quotidienne au Très Saint Sacrement, et pour leur faire prendre une part active à l'offrande du Saint sacrifice et à ses adorations; 4. *Zélateur* de l'Eucharistie, qu'il mette en honneur quelques-unes des œuvres eucharistiques les plus en rapport avec la mentalité de son peuple.

Voilà ce que peut produire la piété du prêtre envers le Très Saint Sacrement, quand elle est vraie, sincère, et sans cesse renouvelée. Voilà ce qu'a produit à Ars le bienheureux Vianney. Voilà — soyons heureux de le dire — les merveilles accomplies par l'un de nos Prêtres-Adorateurs de France dans sa paroisse qu'il a renouvelée, "ressuscitée" par la sainte Eucharistie.

(à suivre)

La confession des enfants ⁽¹⁾

Il y a deux catégories d'enfants : Ceux qui réfléchissent et ceux qui ne le font pas. Ces derniers vont à la communion avec une facilité quelquefois inquiétante, et le confesseur n'a qu'une préoccupation celle de les retenir, car, en général, ils ont trop peu de souci de l'état de leur conscience. Pauvres enfants du peuple ! livrés, sans surveillance, au domicile, à une promiscuité dangereuse ! On voit si rarement, chez eux, fleurir le lys au milieu des épines.

Quant aux intelligents — et ce sont ordinairement ceux dont les parents s'occupent — ne sachant pas encore bien discerner ce qui est grave ou ce qui est léger, surtout en matière d'obéissance, de justice et d'emportement, ils se décident plus difficilement à la communion quotidienne.

Les deux catégories ont donc, dans le principe, un égal besoin de la confession fréquente ; les uns pour être tranquilisés, éclairés, et poussés en avant, les autres pour

(1) Un religieux de nos associés nous communique les pages suivantes avec faculté de les divulguer. Nous n'avons garde de nous y dérober. Ces pages valent de l'or. Puisse le bon prêtre qui les a écrites trouver de nombreux imitateurs !

être retenus lorsqu'ils font mal leurs communions et surtout pour être corrigés, et encouragés pour peu qu'ils montrent de bonne volonté.

Nous leur ménégeons, dans ce but, toutes les occasions possibles de se confesser.

Dès le matin et pendant la messe de l'un et de l'autre, curé et vicaire sont tour à tour devant leur confessionnal. Chaque jour des enfants en profitent.

Après la classe, vers 11 $\frac{1}{2}$ heures, nous nous retrouvons au même poste. Écoliers et écolières sous la surveillance d'une religieuse viennent spontanément faire une courte visite au St-Sacrement. Ils sont nombreux et, chaque jour encore il en est parmi eux qui en prennent occasion pour se remettre en règle avec leur conscience.

Le soir, à 7 $\frac{1}{2}$ h. en hiver, à 8 h. en été, à l'appel de la cloche, beaucoup de paroissiens se rendent à l'église pour y faire, dans le silence et dans le recueillement d'une demi obscurité, soit leur visite d'adoration, soit leurs prières du soir, soit leur chemin de croix.

Ils nous trouvent toujours, pendant toute l'heure, vis-à-vis de nos confessionnaux, et eux-mêmes ou les enfants qu'ils amènent, recourent souvent à notre ministère.

Le samedi, de 4 à 9 heures, nous ne quittons pas l'église et, si notre présence nous vaut toujours pour le lendemain une grosse centaine de communiants, nous confessons en outre trente ou quarante enfants qui n'ont pas encore fait leur première communion.

Que faisons-nous pour obtenir ces confessions spontanées d'enfants ?

Nous ne les appelons pas ; certains jours même nous les trouvons très encombrants ; toutefois jamais nous les repoussons, au contraire, nous leur facilitons la besogne, et, pour peu qu'ils paraissent embarrassés, nous les confessons avec des *oui* et des *non*.

Pour avoir si souvent entendu se répéter le même questionnaire, les enfants auront bientôt appris la manière d'exprimer leurs fautes modestement et intégralement, et ils se confesseront bien toute leur vie.

Si l'on n'emploie pas cette forme interrogative pour confesser les enfants du peuple, j'estime que l'on s'expose à faire fausse route, et à n'obtenir que des confessions qui manquent de sincérité et d'intégrité.

Chacun a sa méthode pour interroger. Voici la mienne. Vaut-elle mieux qu'une autre ? probablement non. Mais vous me l'avez demandée, je vous la livre. Je m'en trouve bien *dans mon milieu* ; mes enfants ne semblent pas la détester et la preuve c'est qu'ils reviennent... même quand ils ont quitté le village. Elle est peu littéraire, enfantine même : mais quand il s'agit de gagner une âme d'enfant, il faut savoir se faire enfant et parler à son petit pénitent le langage qu'il comprend le mieux.

Plus d'une fois quelque pauvre pécheur m'a dit : " M. le curé, je voudrais bien faire aujourd'hui une bonne confession. Ne pourriez-vous pas m'interroger comme au temps où j'étais sur les bancs de votre catéchisme ? "

Et mes questions partaient les mêmes, mais les réponses avaient évidemment une autre portée.

" Eh bien, mon enfant, tu as un peu oublié de dire tes prières le matin et le soir, n'est-ce pas ? Avant et après le repas ?... Tous les jours ? "

" On a juré de temps en temps de petits coups ? " (Quelquefois un *non* énergique vous est servi ; c'est le premier effort de la lutte de l'enfant contre le confesseur.) Dans nos pays où les pauvres petits sont élevés à coup de jurons, il est rare qu'ils n'en aient pas contracté l'habitude et qu'ils ne les croient mortels. C'est toute une éducation à faire. Ne croyons pas facilement à ce *non* indigné, et répétons : " Tu l'as fait très rarement, n'est-ce pas, lorsque tu étais très fâché ? " Le *oui* timide du vaincu sera d'ordinaire la réponse, et le commencement d'une longue suite d'aveux.) " Et quelques fois, quand tu étais de mauvaise humeur, tu as juré un bon gros, n'est-ce pas ? Comme les autres ? Et parfois à tout moment ?... Devant les petits frères et sœurs ?... Un peu bavardé à la messe le dimanche ?... Tu l'as un peu manquée par ta faute ?... Tous les dimanches ? La moitié des fois ? Une fois sur le mois ? De temps en temps un peu de peine à papa et à maman ?... Une bonne grosse peine ? Tous les jours ? Quelques fois du matin jusqu'au soir ? Aussi méchant que tu pouvais, comme un petit diable ? Penses-tu que le bon Dieu te mettrait en enfer pour ces péchés ? — (Un *je ne sais pas* prouve souvent qu'il n'y a pas de matière grave. Même réflexion pour chaque commandement.)

“ Et comme les autres, tu t'es parfois disputé avec les frères, les sœurs, les camarades?... Tu leur as causé de temps en temps une grosse peine?... Les plus grosses que tu pouvais?... Tu leur as souhaité tout ce qui te passait par la tête?... Tous les jours?... A tout instant ?

(Pour rendre de la confiance à l'enfant, il est bon de temps en temps, surtout quand il a fait un aveu qui semble lui coûter, de lui dire : Ah ! comme tu te confesses bien ! Comme le bon Dieu aura plaisir à te pardonner ? Oui oui ! je vais effacer tous ces gros péchés, mais tu tâcheras maintenant de ne plus les faire, n'est-ce pas, mon cher petit ? ”

“ Et quelquefois le démon est venu te mettre de vilaines pensées dans la tête, n'est-ce pas?... Et, après cela, tu auras fait peut-être, comme les enfants, toutes sortes de petites laides choses tout seul ? (ou bien) crois-tu avoir commis de petites imprudences dans tes pensées, dans tes regards, jeux, conversations?... Et tu pensais peut-être que c'étaient de gros péchés?... Et parfois il y a de méchants enfants qui t'ont entraîné dans toutes sortes de vilains jeux?... Tu penses qu'ils t'ont fait commettre tous les plus gros péchés que tu pouvais faire?... Et alors tu as un peu entraîné aussi les petits frères ou les petites sœurs. Avec qui dors-tu ? Il faut dire à maman que tu es trop grand pour dormir avec un... petit garçon ou petite fille (sexe différent). Que tu ne dors pas bien : que tu aimes mieux dormir sur une pailasse à terre qu'avec un autre.

(Si l'enfant s'est déjà confessé à d'autres :) — “ Et tu as peut-être, les autres fois que tu allais à confesse, été un peu gêné de dire toutes ces petites et grosses misères. n'est-ce pas ? (S'il dit *non* :) A la bonne heure ! Confesse-toi toujours bien et tu deviendras un excellent enfant. — (S'il dit *oui*) Rassure-toi, mon enfant, nous allons pardonner toute ta vie. Tu vas avoir une âme blanche comme la neige, belle comme ton ange, pure comme le petit Jésus. Il n'y aura pas d'enfant sur la terre que Dieu aimera, exaucera, bénira plus que toi, parce que tu t'es montré courageux aujourd'hui.”

“ Et quelquefois, n'est-ce pas, comme beaucoup d'enfants tu as pris (ne pas employer le mot *volé*) un petit sucre, une petite cent ; une friandise, un peu de tabac,

un ruban, un peu de fruits?... Est-ce que tu croyais que c'était là de gros péchés? Voyons, as-tu bien pris la valeur de cent francs?... de dix frs? de dix cents?... As-tu couru dans les grains? (Tout en lui inspirant l'horreur pour le vol, l'injustice, redresser le jugement de l'enfant, souvent faussé par la sévérité des parents.)

Et beaucoup, beaucoup de petits mensonges?... Et de temps en temps un gros?... A tout instant? As-tu juré que c'était vrai quand ce ne l'était pas? As-tu fait une grande peine ou un grand tort aux autres par tes mensonges?

“As-tu mangé en cachette de la viande le vendredi? Tous les vendredis?...”

“A l'école de temps en temps un peu de bavardage? Un peu de paresse?... Une bonne grosse peine au maître? Un peu manqué les devoirs? les leçons? la classe? pour aller faire de vilains jeux avec de méchants enfants. Toutes les semaines?”

Etc. etc.

Cette méthode paraît longue et fatigante d'autant plus qu'il faut encore exciter l'enfant à la contrition. Oui, dans les commencements, mais, après quelques confessions on connaît son petit monde. Pour les uns on n'emploie que les premières interrogations, pour les autres les dernières.

Plus tard aux intelligents il suffira de dire: Quoi de nouveau pour la messe? — les prières? — papa et maman? — les frères, sœurs et amis? — les pensées, actions, jeux? — les injustices? — Les mensonges, médisances? — le vendredi? — les devoirs d'état?

Bientôt même des sacs se videront tout seuls.

Outre les confessions spontanées, nous avons établi une confession d'ensemble tous les jeudis, jour unique de congé aux écoles communales. Le patronage nous empêchant de réunir nos enfants dans l'après-midi, nous cessons les classes chez les religieuses à onze heures et y réunissons une trentaine d'enfants de même âge et de même sexe. Je dis une trentaine: c'est déjà beaucoup; il n'en faut certes pas plus si l'on veut conserver l'ordre, le recueillement et ne point fatiguer les derniers qui devraient attendre trop longtemps leur tour de confession.

A la collectivité nous faisons un examen de leurs fautes ordinaires, leur disant et redisant ce qui est grave et ce qui ne l'est pas ; nous les excitons à la contrition, puis nous les confessons dans des locaux (classe et bureau) attenant à celui de leur préparation.

Ils restent sous la surveillance d'une religieuse qui partage leur temps d'attente et d'action de grâces entre la prière et la lecture ou la narration de quelque histoire édifiante.

L'enfant aime beaucoup cette manière de se confesser ; alors même qu'il s'est depuis peu de temps confessé spontanément, il se prive facilement d'une récréation pour être au poste avec les autres.

La confession à voix basse, dans le silence du temple obscur, en lieu plus obscur encore, à travers un treillis épais, a quelque chose de mystérieux, d'effrayant même pour l'enfant.

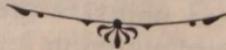
Il ne sait si, derrière la noire cloison, le confesseur, dont il ne distingue aucun trait, dont il entend une voix assourdie, est de bonne ou de passable humeur. Il sent le juge et ne perçoit point le père.

Aussi n'y a-t-il que les très courageux qui usent spontanément du confessionnal à l'église. Les autres n'y viennent qu'après avoir fait connaissance de leur confesseur en chambre.

Comme meuble nous n'avons l'un et l'autre qu'un simple prie-Dieu, muni d'un large treillis qui permet au timide pénitent de voir le visage et, à l'occasion, le sourire même du confesseur. Et puis, on peut si facilement, en chambre, donner à sa voix des inflexions qui loin d'intimider l'enfant, le mettent à l'aise, ouvrent son cœur et inspirent parfois une confiance, un abandon des plus touchants !

S'il y a des réparations à faire, c'est toujours en chambre qu'elles se produisent.

Mais, il me semble, père, que je bavarde comme un vieux que je suis ; que je vous ennueie depuis trop longtemps. Je m'arrête en vous disant que vous pouvez faire de tout ceci tel usage que vous semble bon.



SUJET D'ADORATION

La Sainte Communion réjouit la vie surnaturelle.

Sans aucun doute, la Communion n'est pas la seule cause de joie dans le christianisme, mais elle en est la principale, la plus excellente, la plus puissante. Aussi, dans son discours après la Cène, Notre-Seigneur disait-il avec raison à ses Apôtres, après avoir développé devant eux les merveilleux effets de ce grand Sacrement qu'il venait d'instituer : "Je vous ai dit ces choses, pour que ma joie soit en vous, et que votre joie soit pleine." (Joan., xv, II.) Essayons pendant cette adoration, de méditer la vérifié de cette parole du divin Maître.

I. — ADORATION.

Rappelons-nous la grande parole que l'Eglise nous met sur les lèvres dans une de ces hymnes : *Dedit et tristibus sanguinis poculum*. Suivant l'enseignement du docteur angélique, une des raisons de l'institution de l'Eucharistie fut de laisser aux Apôtres, affligés du départ de leur Maître et exposés en son absence à toutes les persécutions, un breuvage de consolation, où ils trouveraient des joies fortifiantes.

Après lui, Suarez, résumant toute l'Ecole, n'hésite pas à donner cette affirmation bien propre à nourrir notre foi : "que l'Eucharistie est propre, par son essence même, à exciter la dévotion de l'âme et la ferveur de la charité, avec une suavité et un plaisir tout particuliers pour l'esprit : *cum speciali spiritus suavitate et dulcedine*." Et développant cette thèse, le grand théologien la soutient par les raisons suivantes : "Il est très digne de foi, dit-il, et très conforme au sentiment de l'Eglise, que c'est en vertu de son institution même que le Christ a promis cet effet de douceur et de joie à ce Sacrement. Cela s'harmonise merveilleusement avec sa fin, qui est d'entretenir et de développer la céleste amitié de l'homme avec Dieu :

or, comment mieux atteindre ce but qu'en donnant au Sacrement la vertu de rendre plus ardents les élans de l'amour, plus ferventes les effusions de la dévotion? — La production de la joie convient en outre à la nature de l'Eucharistie, qui est de nourrir, attendu qu'il est de l'essence de toute alimentation saine de réjouir celui qui la prend. — Elle appartient enfin à ce sacrement en vertu de Celui qu'il contient, qui est la joie substantielle et la béatitude infinie elle-même. Et cette raison est d'une puissance victorieuse. Car enfin si Dieu est la béatitude absolue et la source première et nécessaire de tout bonheur pour l'âme humaine; si ce Dieu est réellement contenu dans le sacrement dont nous nourrissons nos âmes (et qui pourrait en douter), peut-il être possible que la communion n'ait pas pour effet nécessaire de produire la joie et de rendre heureux (1)?”

En ravivant ainsi notre foi, aimons à répéter ces paroles que nous chantons si souvent au pied de l'adorable Sacrement: *Panem de celo præstitisti eis omne delectamentum in se habentem*; et voyons vraiment réalisées, dans les ivresses d'une bonne Communion, les deux paroles prophétiques de nos saints Livres: “Vous avez eu soin, Seigneur, de préparer même pour le pauvre ici-bas un aliment rempli de douceur infinie: *Parasti in dulcedine tua pauperi Deus*. (2). — Le pain de Dieu est un pain savoureux, les rois eux-mêmes y trouveront leurs plus chers délices: *Pinguis est panis ejus et præbebit delicias regibus* (3).” — “La joie apportée par la Communion est la plus belle démonstration de la présence de Dieu dans l'Eucharistie. Notre-Seigneur se démontre en se faisant sentir: “Celui qui m'aime, je viendrai en lui et “je me manifesterai à lui.” Notre-Seigneur se manifeste par la joie qui l'accompagne toujours (4).”

II. — ACTION DE GRACES.

Votre admiration se transformera vite en action de grâces en méditant quelle puissance a la communion sur les causes de la joie.

(1) Suarez, q. LXIX' — (2) Ps. LXVII. — (3) Gen., c. XLIX.

(4) Vén. P. Eymard: *La Communion remède à notre tristesse* (2me Sér.)

“La joie, dit saint Thomas, naît de l’amour, de l’amour satisfait, contenté, soit par la présence et la possession de l’être aimé, soit par la vue du bonheur dont il jouit lui-même.” — Or que fait la communion ? Elle nous donne Dieu lui-même ; elle nous le donne en substance, en personne, en totalité, et elle le livre à chacun de nous, dans l’intimité la plus étroite, dans la réalité la plus profonde qui puisse être tentée ici-bas. Aucun de ceux que nous aimons ne peut nous être aussi intimement présent que notre Dieu à l’heure de la communion : *Qui manducat meam carnem..., in me manet et ego in eo... Qui manducat me, et ipse vivet propter me.* S’il en est ainsi, quelle joie n’est pas capable de produire cette présence amoureuse, ce don du souverain Bien ? — Mais de plus, la communion nous présente Dieu sous le jour le plus favorable dans lequel nous puissions voir ses perfections, contempler ses amabilités, non seulement avec le regard de la foi, mais avec le regard le plus puissant de l’amour. Dieu est là dans l’effusion de son amour de père, d’ami, d’époux, dans le don qui couronne tous ses dons. Il y est dans sa sainteté qui se répand en l’âme et y perfectionne nos vertus, dans sa justice qui l’épure et se satisfait, dans sa miséricorde qui a tout oublié, dans ses richesses qu’il prodigue, dans sa gloire qu’il sème et prépare dans sa bonté sans bornes, dans son ineffable condescendance. Comment alors sous l’influence de l’amour que la force du divin Sacrement allume en l’âme, sous les excitations actuelles de la ferveur renouvelée, comment l’âme ne tressaillirait-elle pas d’allégresse à voir de si près son Dieu si bon et à faire l’enivrante expérience que ce Dieu l’aime et trouve ses délices en elle ?

Il y a plus. Pour que cette joie divine s’épanouisse dans toute sa puissance, il est nécessaire que l’âme y coopère par ses efforts personnels. Mais pour cela même, des secours spéciaux et des grâces actuelles de foi et d’amour lui sont conférés en vertu du sacrement qu’elle a reçu ; secours qui susciteront en elle la délectation, le plaisir, la joie dont Dieu veut la faire jouir dans sa visite d’amour.

A cette pensée, comment ne pas s’écrier : *O quam suavis es, Domine, spiritus tuus qui, ut dulcedinem tuam in*

filios demonstrares, pane suavissimo de cœlo præstito esurientes repleas bonis! Et comment ne pas redire avec la très sainte Vierge, nous prêtres surtout, le sublime cantique; *Magnificat anima mea Dominum. Et exultavit spiritus meus in Deo salutari meo!*

III. — PROPITIATION

L'Eucharistie est le sacrement de la joie, nous le croyons. Et cependant d'où vient que nombre d'âmes chrétiennes et même sacerdotales ne goûtent d'ordinaire presque aucune joie dans leurs communions? C'est que ces douceurs et ces joies sont trop souvent arrêtées par des obstacles volontaires qu'il dépend de nous d'écartier.

Le premier de ces obstacles est le défaut de coopération à l'action de la communion. Sans doute l'effet essentiel de la communion est l'augmentation de la grâce sanctifiante et l'accroissement du fonds de la vie surnaturelle dans l'âme; et cet effet nécessaire, elle le produit dans toute âme qui est en état de grâce. Mais elle a la vertu de produire d'autres effets, d'autres grâces, qui demandent de l'âme des dispositions plus parfaites que le simple état de grâce, une coopération plus active: la production de la joie spirituelle est une de ces grâces actuelles à laquelle nous devons coopérer si nous voulons en profiter. — La joie spirituelle en effet naît de la possession de Dieu, notre souverain bien: nous l'obtenons par la foi et par l'amour qui sont comme les deux bras avec lesquels nous pouvons saisir et embrasser Dieu, pour y trouver la joie et le bonheur. Qui ne comprend que plus il étendra ces bras de son âme, plus il les enlacera autour de cet objet adorable de ses désirs, plus il renouvellera ses actes de foi et d'amour, plus il verra Dieu, le connaîtra et l'aimera, plus il en jouira? — De là la nécessité pour nous de faciliter la foi par le recueillement, et l'amour par les efforts de notre volonté à se séparer des créatures. C'est dire l'importance de l'action de grâces bien faite, pour n'être pas privés des joies qu'elle nous apporte tous jours, mais dont trop souvent nous ne voulons pas profiter.

Le second obstacle est une indisposition habituelle à goûter les choses de Dieu, indisposition qui vient d'une

affection ordinaire et trop vive aux plaisirs du monde, à la dissipation, et d'une indulgence coupable pour nos défauts et nos péchés véniels : toutes choses qui suffisent à "indisposer le palais de l'âme," à le remplir de cette "humeur contraire" aux effets du pain céleste, d'où naît le plus ordinairement la soustraction de la joie spirituelle (1).

Un troisième obstacle est la négligence apportée dans l'acte de la communion, soit dans sa préparation immédiate, soit dans la réception même du sacrement, soit dans l'action de grâces. Il ne s'agit pas ici, bien entendu, de la négligence qui fait omettre les conditions nécessaires dans la réception de la communion, mais de celle qui regarde les dispositions de conseil, de perfection, qui ne rend pas indigne de la communion, mais moins capable de recevoir la plénitude de ses effets. On comprend que cet effet de consolation spirituelle est un fruit de l'amitié satisfaite, vraiment épanouie. Comment le Christ le pourrait-il produire, alors que celui qui le reçoit, tout en étant dans son amitié par l'état de grâce, n'est pas pourtant pour lui un ami fervent, délicat, mais tiède et peu fidèle ?

Il y a donc ici matière à examen ; et nous, prêtres, qui plus que les autres devons avancer à grands pas dans la voie de la perfection, nous ne devons pas négliger cet effet de la communion sur lequel nous méditons : c'est surtout nous qui devons mettre en pratique, chaque matin, avant de monter au saint autel, le conseil de l'auteur de l'*Imitation* (L. IV, c. VII) : "Déplorez particulièrement vos fautes quotidiennes, et gémissiez-en de tout votre cœur. Confessez à Dieu dans le secret, toutes les misères où vous entraînent vos passions." Et ainsi, en le faisant, nous emploierons un des plus sûrs moyens de faire disparaître les obstacles à la production par l'Eucharistie de la sainte joie dans nos âmes.

IV. — PRIERE.

Allons donc au saint autel avec le désir très légitime, très saint, d'y goûter de vraies joies. Demandons-les

(1) De Lugo.

humblement, mais avec instance. Nous avons besoin de bonheur : le monde fait payer le sien à un prix que des chrétiens, des prêtres surtout, ne peuvent pas mettre. Puis, ses ivresses brûlent sourdement, empoisonnent leur tement et finissent par perdre l'âme qui s'y abandonne. Allons chercher notre bonheur auprès de Dieu qui doit être un jour toute notre béatitude, et disons-lui avec l'auteur de l'*Imitation* : "Seigneur mon Dieu, prévenez votre serviteur des bénédictions de votre douceur, afin que je mérite de m'approcher dignement et dévotement de votre grand Sacrement. Excitez mon cœur vers vous, débarrassez-moi de mon accablante torpeur : visitez-moi et faites-moi goûter votre douceur, qui se trouve en plénitude dans ce sacrement comme en sa source. C'est votre coutume, ô mon Dieu, père de mon âme, réparateur de toute infirmité, source de toute consolation intérieure, de combler de vos biens vos enfants tant aimés qui vous reçoivent avec dévotion. Qui donc en effet pourrait s'approcher avec humilité de l'océan de douceur, sans en emporter au moins quelque chose ? Qui pourrait approcher d'un grand feu sans en être réchauffé ? Or vous êtes l'océan toujours plein, vous êtes le foyer toujours ardent, jamais languissant. Si du moins il ne m'est pas permis de puiser à la plénitude de la source ni d'y boire jusqu'à satiété. Je placerais ma bouche à l'ouverture du céleste canal, afin d'en recevoir au moins une petite goutte qui apaise ma soif, et empêche mon âme de dessécher (1)." 

MESSE ANNUELLE

Pour les Associés Défunts.



Nous prions les Confrères qui ont leur numéro d'inscription de 1800 à 2100 de vouloir bien célébrer durant le mois la messe prescrite pour les Associés défunts. (Messe privilégiée par Rescrit du 8 Février 1905).

(1) L. IV, IV.



Questions Canoniques et Morales

De quelques devoirs des Curés

Dans une étude sur le Décret "*Maxima Cura*" et le déplacement administratif des Curés, la *Revue Théologique* rappelle à ceux-ci : quelques-uns de leurs principaux devoirs dont l'omission fréquente ou habituelle peut entraîner leur déplacement par l'évêque, après 2 monitions.

a) Administration des sacrements. En règle générale le curé est tenu, d'obligation de justice, à administrer les sacrements à ses paroissiens chaque fois que ceux-ci les demandent raisonnablement, les désireraient-ils par simple dévotion. Que s'il s'agit de sacrements nécessaires, il y est tenu même au prix d'un grave inconvénient, (même au péril de sa vie, quand il s'agit non de cette nécessité commune où se trouvent généralement les pécheurs, mais d'une extrémité extrême, comme celle de l'enfant qui va mourir sans baptême). Il est évident que si la négligence porte sur les sacrements nécessaires (par exemple l'administration de la pénitence aux âmes en état de péché mortel, de la communion pascale et du viatique, etc.) elle motivera plus facilement le retrait d'emploi ; mais même restreinte aux sacrements de dévotion, elle peut devenir assez grande pour justifier la mesure.

Voici quelques exemples formulés par le cardinal Genari : " Pour le baptême, si le curé le met en souffrance par suite de son absence ou de quelque défaut grave dans le rite ; — pour la confirmation, s'il refuse d'y présenter les enfants, surtout en danger de mort (1) ou adultes ;

(1) L'auteur a en vue le droit commun qui oblige à confirmer les enfants dès l'âge de raison et même avant quand ils sont en danger de mort. Ce n'est pas le lieu ici d'examiner dans quelle mesure la coutume contraire est légitime. Il est vraisemblable que le jour où le législateur aurait à se prononcer, il presserait l'exécution du droit commun, comme il l'a fait pour la première communion.

— pour l'eucharistie, s'il refuse d'administrer la communion à ceux qui veulent la fréquenter quotidiennement ou s'il empêche les autres de l'administrer ; s'il néglige de renouveler fréquemment les Saintes Espèces ou d'observer les règles essentielles de la Sainte Réserve ; — pour la pénitence, s'il écarte, sans raisons graves, ceux qui veulent se confesser à lui ou empêche qu'on s'adresse à d'autres confesseurs ; s'il commet des manquements graves dans l'exercice du ministère de la confession.

b) L'assistance des malades dans ce qu'elle a de nécessaire, "*necessaria infirmorum adsistentia.*" Ces mots désignent principalement l'administration, en temps opportun, des derniers sacrements. Là cependant ne se borne pas le devoir du curé soit à l'égard des mourants soit à l'égard des malades ordinaires. Certaines autres obligations lui incombent *sub gravi*, comme de leur porter la communion pascalle, de les confesser dans leurs nécessités spirituelles, de continuer à visiter un moribond déjà administré, quand il serait exposé à de graves et périlleuses tentations, etc. Et même, hors le cas de nécessité, il y a obligation pour le pasteur à satisfaire la dévotion raisonnable des malades, par exemple, en venant de temps en temps les confesser et les communier (1). A négliger ce devoir, il pourrait se placer dans les cas du paragraphe précédent relatif à l'administration des sacrements en général.

c) L'explication du catéchisme et de l'évangile. — L'encyclicque *Acerba nimis* (2) a précisé et accru sur ce point les obligations du curé. Tous les dimanches et jours de fêtes de l'année, sans exception, le catéchisme doit être fait durant une heure entière aux enfants ; de plus, tous les jours du carême, et, s'il est nécessaire, d'autres jours, après Pâques, il faut les préparer à la première communion ; quant aux adultes, outre l'explication de l'évangile qui doit avoir lieu les dimanches et jours de fêtes, à la messe paroissiale, une instruction catéchétique leur sera adressée, les mêmes jours, à une autre heure

(1) Le Saint-Siège autorise les malades alités depuis un mois à communier sans être à jeun *deux fois par semaine*, s'ils ont le Saint Sacrement chez eux ; et *deux fois par mois*, si on doit le leur porter du dehors. Dans ces limites, leur désir de la communion doit donc, en soi, être jugé raisonnable ; — et, avec plus de motif encore, s'ils communient à jeun.

(2) *N. R. Th.*, 1905, xxxvii, p. 383.

(choisie en dehors de l'heure réservée aux enfants), de manière à parcourir, tous les quatre ou cinq ans, le Catechisme du Concile de Trente.

Dans de nombreux diocèses, l'essentiel de ces prescriptions était déjà prévu par les statuts diocésains ; le Saint-Siège a répondu à l'évêque de Breslau qu'il approuvait qu'on les observât dans la forme que leur donnait cette législation locale (1). Mais soit dans les termes du droit commun, soit dans les termes du droit diocésain, le curé est tenu de satisfaire à l'obligation d'instruire et d'exhorter les fidèles. Des négligences graves à cet égard seraient motif suffisant à le relever de son office.

d) La résidence. Le curé, on le sait, est tenu de résider sur sa paroisse, afin d'y vaquer activement à son ministère ; ni la mauvaise santé, ni l'inclémence du climat, ni le très petit nombre des paroissiens (2) ne le dispensent de cette loi. Sa résidence doit être à la cure : ce n'est qu'à défaut de cure, qu'il peut louer une autre maison ; et s'il n'y a, dans la paroisse, aucune maison convenable, il ne lui est pas loisible de choisir à sa guise le lieu de sa résidence, mais il habitera *in loco propinquiori*. Il peut, il est vrai, s'absenter pendant deux mois chaque année, pour de justes raisons, mais il lui faut pour profiter de cette liberté la permission expresse et écrite de l'évêque (3). La permission de l'évêque lui est nécessaire même pour une absence de huit jours, et les statuts diocésains peuvent en imposer la nécessité pour une absence moindre, par exemple de deux jours voire d'un seul jour. Le curé non résident n'acquiert pas les fruits bénéficiaux ; il peut être frappé de censure et même de la privation de son bénéfice.

(1) Lettre de S. E. le Cardinal Secrétaire d'Etat au Cardinal Kopp, 21 août 1905 (*Canoniste contemporain*, 1906, p. 438). Et Cf. le rescrit du 29 novembre 1905 pour Paris (*ibid*).

(2) S. Congrégation du Concile 3 oct. 1574. Le 14 mars 1840, *in Civitate Castellanae*, la S. Congrégation maintient cette jurisprudence même pour le cas où il n'y aurait que trois ou quatre habitants.

(3) La permission *tacite* ne suffit pas, Cf. *In Nullius*, 13 décembre 1593, et *in Vic.* 10 oct. 1604.

A travers les idées et les faits

Chronique Eucharistique (1)

Un Congrès eucharistique diocésain au Canada.

Le second Congrès eucharistique du diocèse de London vient de se tenir à St Thomas, (Ontario). C'est aussi le second Congrès eucharistique tenu au Canada, depuis le grand Congrès de Montréal.

A vrai dire, il n'y eut là qu'une *Journée eucharistique* plutôt qu'un congrès proprement dit. Mais telle qu'elle fut, cette fête revêtit une grande solennité et réveilla la foi et la dévotion des fidèles envers la divine Eucharistie.

Sans entrer dans le détail de cette journée, nous dirons seulement qu'elle réunit tous les éléments d'un vrai congrès : Messe pontificale, Procession, Réunion d'études.

A la réunion sacerdotale tenue dans l'après-midi ; un rapport fut présenté sur l'œuvre des Prêtres-Adorateurs par le Rév. M. Valentin, directeur diocésain.

Un nouveau congrès a été décidé pour l'an prochain : il se tiendra à London et aura pour siège la Cathédrale. Voilà donc l'œuvre des petits congrès eucharistiques diocésains établie définitivement dans un diocèse, pour la première fois au Canada. Nos félicitations à Mr l'abbé Valentin, promoteur de cette institution.

Congrès nationaux et locaux.

Très souvent déjà on a fait ressortir le bien que produisent les petits Congrès Eucharistiques régionaux. M. le chanoine Lamérand, qui en fut le principal promoteur dans le Nord, a exposé notamment à Montréal, à Madrid, les avantages de ces congrès, les méthodes à suivre. Aussi nous accueillons avec bonheur ces très justes observations que nous transmet un prêtre français.

“Le Congrès d'Ars a été un véritable triomphe. Les Congrès internationaux ne sont guère accessibles qu'à une élite aisée qui peut faire de grands frais de séjour et de voyage. Veuillez, dans l'*Action Eucharistique*, émettre l'idée d'un Congrès annuel et national, à tenir chaque fois dans une partie différente de la France. Cela ne nuirait en rien au Congrès international dont le peuple est forcément privé et serait d'un très puissant secours pour la France, surtout pour la région favorisée.”

(1) Beaucoup des faits cités ici sont extraits de l'excellente revue : *l'Action eucharistique*.

Journées eucharistiques.

Dans le diocèse d'Auch, il se célèbre chaque année cinq ou six de ces journées, d'après un programme dont on peut demander le type au secrétaire de l'Archevêché. Les populations les aiment beaucoup et y viennent volontiers.

Des adorations, des prières, des chants, des cérémonies, une étude surtout approfondie, familière, pratique, des œuvres eucharistiques ou de celles qui doivent amener au Saint-Sacrement nos fidèles, nos enfants, voilà la *Journée Eucharistique*.

Qui n'en voit l'utilité, l'extrême urgence? Notre-Seigneur dans son auguste Sacrement est plus délaissé que jamais. Il faut à tout prix le faire revivre dans les âmes. Si cela manque, tout le reste devient stérile. il est nécessaire que le prêtre travaille avec activité à cet apostolat; rien ne saurait mériter davantage ses sollicitudes; il doit se donner des apôtres pour seconder son zèle.

Triduum Eucharistique annuel.

"Je ne cesse de bénir Notre-Seigneur des heureux résultats produits par le Triduum Eucharistique de l'an dernier... Il faut absolument que nous en ayons encore un cette année, et bien donné. Ainsi peu à peu, s'établiront les traditions, ainsi se fera l'esprit de l'école, ainsi la conviction que, pour vivre la vie chrétienne, il faut aller à Celui qui en est le principe et la source, à Jésus-Christ.. Nous comptons, pour les trois premiers mois de cette année, 18,400 communions, chiffre qui dépasse de beaucoup ceux des années précédentes."

Pour les vacances : l'offensive.

"On parle du tort que les vacances font à beaucoup d'enfants pour la pratique de la communion fréquente. Mais ce serait, d'autre part, le temps où l'on pourrait les attirer davantage au Saint-Sacrement. On dit en particulier, le bien que peuvent faire les colonies de vacances, si elles sont animées de l'esprit eucharistique."

Ces lignes sont extraites d'une relation du Congrès Eucharistique de Marvejols (Lozère).

Songé-t-on assez à attirer davantage au Saint-Sacrement?

Pour les enfants des écoles primaires, n'est-ce pas le moment où jamais de les convoquer à la messe avec communion, de les aider dans l'assistance à la messe, d'organiser la visite au Saint-Sacrement.

Dans les localités importantes où il y a des groupes de collégiens et de pensionnaires en vacances, qu'a-t-on fait pour aider à leur persévérance dans la communion? Il est si aisé de crier à l'inconstance et au peu de sérieux de ces pauvres enfants. Il serait plus charitable et plus efficace de venir en aide à leur faiblesse, d'apla-

nir quelques-uns, du moins, des nombreux obstacles que rencontre leur fidélité. On trouvera quelques industries dans notre brochure: *Les Vacances et la Communion fréquente.*

Un rapprochement instructif.

De deux paroisses de l'agglomération bruxelloise d'une égale importance numérique et dont les habitants sont de conditions sociales identiques (ouvriers, commerçants, employés), l'une arrive à 37.000 communions pour l'année 1911, l'autre dépasse les 85.000 (on pourrait dire presque 100.000, car une partie de la paroisse fréquente l'église d'un couvent situé à ses confins.)

La première n'a pas de Ligue Eucharistique; elle s'est contentée jusqu'ici d'une association du Très Saint Sacrement qui marche fort bien, mais dont toute l'action Eucharistique se borne à 4 ou 5 communions générales par an.

La seconde possède une Ligue Eucharistique qui prescrit non seulement la communion mensuelle à ses adhérents, mais dont la Direction ne néglige aucune occasion de développer l'esprit Eucharistique des membres. Grâce à cette action persévérante, il en est parmi ceux-ci qui communient tous les 15 jours, tous les dimanches et même plusieurs fois la semaine, sinon tous les jours. La femme, les enfants suivent l'exemple du père ou du frère et deviennent, eux aussi, des apôtres de la Sainte Eucharistie.

C'est un résultat appréciable et qui, à lui seul, compense bien toutes les peines qu'on doit se donner pour la formation d'une élite.

Le Cénacle, avril 1912.

Comment établir la Communion fréquente dans une paroisse.

Je réponds: Faites donner l'exemple par les petits enfants, qui n'ont pas une bribe du jansénisme, qui n'ont pas peur de Dieu.

Voici comment nous avons procédé dans une mission rurale. Dès le début, une retraite groupa les garçons et les filles des deux écoles (ce ne sont pas des écoles libres). Trois jours après se fit la communion des enfants, de tous les enfants qui avaient l'usage de raison. Il y eut bien quelque lutte avec certaines mamans qui ne trouvaient pas leurs enfants assez instruits, assez préparés. Mais ces chers petits arrivèrent aisément à vaincre tous les scrupules.

Une première conséquence apparut, la Communion des parents qui escortèrent leurs enfants; quelques-uns étaient en retard avec Dieu, et donc ils furent convertis dès la première semaine.

Après l'action de grâces, nous avons demandé à ces petits communicants de revenir le lendemain et tous les jours de la mission. Si vous aviez vu leurs yeux pétiller de joie!

Ils revinrent donc le lendemain et chaque matin. Ce fut un beau spectacle que celui de ces enfants autour de l'autel. Quelques-uns venaient de deux et trois kilomètres, et nous étions en hiver...

Comment voulez-vous que les grandes personnes résistent? La routine des âmes chrétiennes était vaincue.

Nous avons pu demander à tout le monde, même à tous les hommes, plusieurs Communions pendant la mission. X...

Confessions des jeunes ouvriers et ouvrières.

Dans les réunions récentes des directeurs des patronages du diocèse de Tournai, un excellent conseil a été donné, sur lequel nous attirons l'attention des prêtres zélés.

Tous savent quelle entrave résulte pour la communion hebdomadaire des apprentis, de la difficulté qu'ils trouvent à se confesser le samedi soir ou le dimanche matin : églises trop tôt fermées le samedi, prêtres encombrés le dimanche. S'ils les trouvent accessibles, le nombre de pénitents est cause qu'ils sont renvoyés trop expéditivement. Voici le moyen d'obvier à ces inconvénients : savoir de chacun des patronnés les heures où il serait libre pour se confesser, les partager ensuite en catégories d'après ces heures et leur assurer un ou des confesseurs pour ces moments-là, de préférence aux personnes pieuses.

La Communion aux moments liturgiques.

Sous ce titre *Les Questions liturgiques* de Louvain (25 déc. 1911) publient un excellent article de Dom Beauvain, O. S. B., qui tient compte des difficultés d'ordre pratique. " Nous ne voulons ni restreindre la liberté des fidèles, ni discréditer les Communions extra-liturgiques, ni innover imprudemment et précipitamment ; encore moins voulons-nous censurer de quelque façon l'habitude de distribuer la Communion en dehors de la messe." — Le point de vue de l'auteur est celui-ci : " Il faut chercher le principal moyen de ramener dans le peuple chrétien l'intelligence vraie du Saint Sacrifice de la Messe et de la Communion fréquente." On ne peut que souscrire à cette considération : " La Communion doit être envisagée d'abord comme participation parfaite au sacrifice du Christ et, grâce à cette participation, comme vie de sainteté de nos âmes. Hélas ! que nous sommes loin de cette conception grandiose qui découvre à l'âme toutes les richesses de l'Eucharistie. La Communion est devenue, pour beaucoup, un exercice autonome, indépendant de la messe, donnant lieu à une série d'actes propres appelés préparation ou action de grâces, sans rapport bien profond avec le grand acte liturgique. Pour beaucoup, la sainte Messe, n'est qu'un rite préliminaire destiné à nous préparer la sainte Hostie."

Quelques chiffres éloquentes.

— A Hayange, diocèse de Metz, pour environ 7.500 communicants, on a donné en 1911, 110.500 communions.

— A Sion (Suisse), ville qui compte 5.000 catholiques, enfants compris, on distribua, en 1911, 101.475 communions.

— A Hees (Limbourg belge), village de 580 habitants, il y a dix ans le chiffre annuel des communions était de 2.500; il est maintenant de 25.000!

— La revue allemande *Eucharistia* publie les chiffres suivants:

Dans une commune de la Prusse occidentale, sur 3.000 en âge de communier en l'an 1910, 40.000 communions.

Dans une autre commune de 950 âmes, autrefois 2.500 communions; en 1910, 11.500.

Dans la Haute-Silésie, quatre curés de campagne se sont entendus pour donner le Triduum eucharistique dans les paroisses les uns des autres. Résultats après neuf mois:

dans paroisse	A,	sur 1.000 âmes:	64.000 communions
	B,	770	30.000
	C,	1.000	40.000
	D,	1.100	45.000

— A Trèves, en 1910, sur 40.000 catholiques, 600.000 communions;

— A Rosenberg (Haute-Silésie), n'ayant que trois prêtres pour 10.000 âmes: moyenne 14 par an.

— Chez les franciscains allemands (Chine), territoire de Nortschangtung (?) en 1903:

Sur 17.530 catholiques disséminés des 479 communautés, 14 177 communions de dévotion (sans les Pâques);

En 1909: Sur 27.472 catholiques disséminés des 677 communautés, 91.396 communions de dévotion (sans les Pâques);

En 1910: Sur 31.111 catholiques disséminés des 601 communautés, 123.223 communions de dévotion (sans les Pâques).

La Communion en Chine.

Voici quelques chiffres sur le progrès de la sainte Communion dans cette Mission: ils prouvent éloquentement l'obéissance aux décisions et directions pontificales.

Année 1904-1905.

Communions de dévotion: 564.589; Communions annuelles: 86.124.

Année 1910-1911,

Communions de dévotion; 1.115.645; Communions annuelles: 118.865.

Pour 1904-1905, total général: 650.713.

Pour 1910-1911, total général: 1.234.510.

Soit en cinq années, une augmentation de 583.797; soit près de la moitié.

— SOMMAIRE —

L'Organisation eucharistique d'une paroisse (*suite*). — La piété sacerdotale envers l'Eucharistie. — La confession des enfants. — Sujet d'adoration: la sainte communion réjouit la vie surnaturelle. — Questions canoniques et morales: De quelques devoirs des curés. — A travers les idées et les faits: Chronique eucharistique.

Appel aux Confrères

A l'occasion du prochain Congrès eucharistique de Vienne, le Comité permanent a demandé de présenter un rapport sur les deux points suivants : Où en est, au Canada, la communion *précoce* et *fréquente* chez les *enfants* ? Où en est la communion *fréquente* chez les *adultes* ? — Nous saurions gré aux Confrères zélés et bienveillants qui voudraient, d'ici la dernière semaine de juillet, nous envoyer une statistique au moins approximative des résultats obtenus dans leurs paroisses et dans les maisons d'éducation à ce double point de vue.

AVIS

Aux Abonnés du "Prêtre Éducateur"

(PARIS, 228, Boulevard Péreire.)

Les Abonnés Canadiens de cette excellente Revue sont informés que, par suite de difficultés matérielles survenues entre le Directeur et l'Administration, le "**Prêtre Éducateur**" a dû suspendre sa publication depuis Mars dernier. Nous engageons les abonnés à écrire à la **Maison du Bon-Pasteur, 228, Boulevard Péreire, Paris**, pour réclamer le remboursement de leur abonnement non servi.

La publication de cet important périodique sera reprise, dès que les difficultés mentionnées plus haut auront été solutionnées. Nous faisons des vœux pour que le Clergé éducateur ne soit pas longtemps privé d'une revue si utile et si apostolique.

BUREAU DES ŒUVRES EUCHARISTIQUES,
368 Ave. Mont-Royal Est, Montréal.

La Visite Quotidienne

au

Très Saint Sacrement

Par Monsieur le Chanoine BOUCHAT.

Nos lecteurs, salueront avec bonheur et s'empres seront de se procurer ce charmant volume qui vient de paraître et qui a pour titre :

La Visite Quotidienne au Très Saint Sacrement.

Cet ouvrage renferme *trois parties* : la première est consacrée à la *visite au Très Saint Sacrement* ; la deuxième fait connaître l'*Œuvre de la Visite quotidienne au T. S. Sacrement* ; enfin la troisième — la plus importante — contient *une visite pour chaque jour du mois*. C'est une courte méditation, suivie d'une résolution. Les méditations sont toutes puisées dans le Saint Evangile : il est si bon de méditer l'Evangile auprès de l'Eucharistie !

On y a joint un exercice pour la confession et pour la sainte Communion ; de même, un exercice pour assister à la messe à laquelle on doit communier et l'ordinaire de la messe avec le propre du Très Saint Sacrement.

Cet opuscule a été approuvé et loué par Sa Grandeur Monseigneur Heylen, Evêque de Namur, Belgique, et Président des Congrès Eucharistiques.

No. 142 Prix 25 cts. Franco 30 cts.